



## Politique

### Les thèses de l'extrême droite continuent de s'enraciner

L'enquête annuelle de l'institut TNS – Sofres pour *Le Monde* et RTL confirme l'implantation du Front national dans la vie politique française. Un an et demi après l'élection présidentielle, où il avait recueilli 16,86 % des voix au premier tour, Jean-Marie Le Pen recueille l'accord de 22 % des personnes interrogées sur les idées qu'il exprime. En fort recul par rapport à 2002 (28 %), ce niveau d'adhésion est supérieur à celui de 1999 (11 %) et de 2000 (17 %) – ce qui montre que « l'élection de 2002 n'a pas suffi à provoquer un effet de repoussoir sur l'électorat tel qu'il empêche la progression de ses idées » (*Le Monde* du 10 décembre 2003).

Pour 70 % des Français, le Front national représente « un danger pour la démocratie », mais seuls 42 % des sondés jugent ses opinions « inacceptables ». Parmi les thématiques principales du Front national, celles qui suscitent l'approbation la plus importante sont, comme en 2002, « la défense des valeurs traditionnelles » (34 %) et « la sécurité et la justice » (28 %). Ce second thème connaît cependant un important recul : en 2002, 40 % exprimaient une approbation du discours de Jean-Marie Le Pen. Selon *Le Monde*, l'activisme de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur a sans doute contribué à le vider de sa substance.

Si elle reste élevée, l'adhésion aux thèses du Front national sur « les immigrés » (23 %) s'établit à son niveau le plus bas depuis 1985. L'idée qu'il y a « trop

d'immigrés en France » (59 % des sondés) n'est pas attribuée à l'extrême droite, analyse *Le Monde*. De fait, sa pénétration dans l'opinion excède de loin les limites du vote extrémiste : elle est partagée par 100 % des partisans du Front national, mais aussi par 67 % des sympathisants de l'UMP, 64 % de ceux de l'UDF, 55 % de ceux du PCF et 47 % de ceux du PS.

La proportion de Français en accord avec les idées du Front national s'élève très au-dessus de la moyenne nationale parmi les ouvriers, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise (32 %) et chez les sans-diplôme (34 %).

Par ailleurs – et c'est la principale révélation de ce sondage –, les plus jeunes ne forment plus un réservoir d'opposants résolus au Front national : 22 % des 18-24 ans approuvent l'ensemble de ses idées (19 % en 2002) ; 34 % adhèrent à ses propositions sur la sécurité ; 19 % ont une opinion positive de Jean-Marie Le Pen. De plus, 27 % considèrent qu'il faut « donner la priorité aux Français », et 28 % dans le versement des prestations sociales, ce qui semble, un an et demi après le 21 avril, « assurer à l'extrême droite une présence persistante », commente *Le Monde*.

Source : Elie Barth et Hervé Gattegno, « Près d'un Français sur quatre adhère aux idées de M. Le Pen », *Le Monde* du 10 décembre 2003.

### Une limite d'âge pour les élus

Selon un sondage Louis-Harris réalisé par téléphone les 12 et 13 décembre 2003 <sup>(1)</sup>, les Français sont largement favorables à une limite d'âge pour les élus, et une bonne part d'entre eux souhaite que cette limite oscille entre 65 et 70 ans.

Ils sont 76 % à réclamer cette limite d'âge pour le chef d'Etat, 72 % pour les députés, 70 % pour les conseillers généraux et les sénateurs, 69 % pour les maires et 68 % pour les conseillers régionaux.

<sup>(1)</sup> – Echantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus, selon la méthode des quotas.

Selon une moyenne établie à partir des réponses données par les sondés, cette limite serait ainsi de 68 ans pour le président (Jacques Chirac achèvera son mandat actuel en 2007 à l'âge de 74 ans), de 67 ans pour les parlementaires et les maires, et de 66 ans

pour les conseillers généraux et régionaux. Le principal enseignement de ce sondage est que la question n'est plus taboue...

Source : *Maire-Info* du 15 janvier 2004.



## Actualités statistiques

### La baisse du chômage se poursuit logiquement

✓ Le mois de septembre marque un pic pour le nombre de demandeurs d'emploi avec l'arrivée d'étudiants et aussi la fin des emplois d'été. Dès lors, leur nombre tend ensuite à diminuer.

✓ Ainsi, en données observées, la Mayenne compte 7 004 demandeurs d'emploi en catégorie 1 fin novembre 2003, soit 151 de moins que fin octobre 2003 (- 2,1 %), mais par ailleurs 447 de plus qu'un an auparavant (+ 6,8 %).

✓ Si l'on prend en compte les données corrigées des variations saisonnières (CVS), les demandes d'emploi

ont baissé de 3,4 % en un mois, ce qui constitue la plus forte diminution en valeurs relatives dans les Pays de la Loire.

✓ Le nombre de demandeurs d'emploi dans les catégories 2 à 8 (5 203) a également diminué, mais faiblement (- 1,6 %).

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Pour la définition des différentes catégories de demandeurs d'emploi, voir la *Lettre du CEAS* n° 185 de décembre 2003 (p. 18).



## Nous avons reçu

**Institut national de la statistique et des études économiques des Pays de la Loire (INSEE), *Informations statistiques*.**

- « Une légère diminution de l'emploi intérimaire en 2003 », n° 101, janvier 2004 (1 p.).

**Institut national de la statistique et des études économiques des Pays de la Loire (INSEE), *Études*.**

- « Evolution de la population active : vers un retournement historique en 2007 », n° 22, décembre 2003 (4 p.).

**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Résultats*.**

- « Images économiques des entreprises et des groupes au 1<sup>er</sup> janvier 2002 », n° 13, coll. Economie (34 p. + cédérom).

**Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), *L'essentiel* (4 p).**

- « RMI : ancienneté dans le dispositif et cumul avec une activité rémunérée », n° 21, janvier 2004.

### La pensée hebdomadaire

« On doit être moins effrayé par le niveau de la délinquance que par le défaut de compréhension du phénomène. A lire les déclarations officielles diverses, quand la délinquance augmente, c'est parce qu'on n'a pas eu de chance, et quand elle baisse, c'est grâce aux efforts de la police. Ce type d'explication est indigne d'une démocratie évoluée et d'une société de la connaissance. (...) Ce qui nous manque, c'est une approche pragmatique appuyée sur une évaluation rigoureuse des dispositifs efficaces ».

Sébastien Roché, chercheur au CNRS, « Surfer sur la baisse de la délinquance », *Le Monde* du 17 janvier 2004.